

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 août 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 39 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 39 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce dimanche 16 août à 15h00, soit un **total de 855 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Parmi ces nouveaux cas :

- Un cas importé suite à son dépistage à J7.
- 21 cas sont classés autochtones.
- 17 cas sont encore en cours d'investigation.

Parmi les cas annoncés précédemment en cours d'investigation :

- Un cas classé autochtone secondaire.
- 8 cas sont classés autochtones.
- Un cas est classé importé suite à son dépistage à J7

Le Cluster de Saint Denis annoncé le 11/08 regroupe à ce jour 47 cas confirmés et environ 200 contacts dont les résultats d'analyses sont soit déjà reconnus négatifs soit encore en cours d'analyses. Au sein des 47 cas positifs, on comptabilise 33 adultes dont un hospitalisé hors réanimation et 14 enfants de moins de 18 ans.

L'ensemble du contact-tracing réalisé auprès des enfants testés positifs de ce cluster a mis en évidence 33 contacts négatifs et 27 en cours, en attente de résultat ou de la réalisation d'un test.

Parmi les deux autres clusters déjà identifiés à Saint-Denis,

- Un des clusters est stable avec 4 cas confirmés et 5 contacts aujourd'hui testés négatifs.
- Pour le second cluster, 4 autres cas, on comptabilise 8 cas confirmés soit 4 de plus que précédemment.

Concernant les 2 clusters de Saint André, aucun cas supplémentaire n'est recensé à ce jour et les investigations sur les contacts sont encore en cours.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 16 août 2020

820 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 58% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	493	+2

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	60	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	81	+1
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	246	+29
Nombre total de cas investigués	820	+32

• **Situation sanitaire :**

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	10	0
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	11	0
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	3	0
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	2	0
Patients guéris (au 14/08/2020)	657	
Décès de personnes atteintes du Covid-19	5	0

On observe que la situation sanitaire reste stable par rapport à la veille en termes d'hospitalisation Covid.

• **Contact-tracing : plus de 5200 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques



ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.

SYMPTÔMES

